

FORMATION "Marathon de la transition" ~1

A qui s'adresse cette formation ? :

- Pour tous les salariés et dirigeants bénévoles du champ sportif.
- Priorité donnée aux salariés.ées ou dirigeants.tes bénévoles d'une structure sportive employeuse à jour de leur cotisation à l'AFDAS.
- Maximum : 12 participants.tes.
- **Pré-requis** : Aucun.

Durée et dates/lieu de formation :

- Durée: 3 heures
- Aucune session programmée.

Inscription :

Aucune session en cours.

PS : Nous vous rappelons que votre inscription **vous engage pleinement à participer à la formation**. Si vous avez un imprévu de dernière minute, nous vous demandons de nous prévenir rapidement, pour des raisons évidentes de respect envers le formateur, l'organisateur et les financeurs qui se mobilisent pour vous permettre de bénéficier gratuitement d'actions de formation de qualité.

Délai d'accès à la formation :

- Jusqu'à une semaine avant le début de la formation en fonction du nombre d'inscrits.tes.

Compétence visée :

- Développer des pratiques sportives durables.

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les impacts environnementaux de la pratique sportive.
- Envisager des leviers d'action individuelle et collective pour limiter ces impacts.

Contenus :

- Planning en cours de réalisation
- Référentiel en cours de réalisation

Pédagogie et évaluation :

- Pédagogie issue des techniques des Fresques donc basée sur la collaboration et la réflexion collaborative. L'évaluation se basera sur les pistes d'actions envisagées par le groupe.

Intervenant :

Facilitateur à la transition écologique et sociale.

Supports pédagogiques :

Les ressources documentaires et supports de formation seront envoyés directement par mail à chaque stagiaire.

Allègement de formation :

Au regard de la durée de formation, il ne sera pas proposé d'allègement.

Accessibilité :

Pour toute question liée à l'accessibilité de la formation aux personnes handicapées : contactez la référente handicap de l'organisme de formation (Marie-Anne TOURAULT, 06.09.21.54.29 ou formation.cvl@franceolympique.com) afin de définir vos besoins d'aménagement et de compensation.

Prix :

- Gratuit car financé par les fonds conventionnels de la branche sport dans le cadre d'une action collective ou par nos partenaires institutionnels.
- Les frais annexes (restauration, hébergement, transport...) sont à la charge du ou de la participant.e ou de sa structure.
- [Conditions générales de vente](#)

Contacts :

- CROS Centre-Val-de-Loire, pôle formation
- Organisme de formation n°24 45 02853 45 enregistré auprès de la préfecture du Centre-Val de Loire
- Marie-Anne TOURAULT, responsable formation au CROS CVL, référente handicap de l'organisme de formation : EMail : formation.cvl@franceolympique.com ou 06.09.21.54.29

Résultats de la session précédente :

Cette formation n'a encore jamais été réalisée.